



Déclaration CGT Educ'action au CSE du 9 avril 2021.

Après un an de pandémie, nous en sommes arrivés dans notre pays à un troisième confinement avec la fermeture des écoles et des établissements scolaires annoncée par le président de la République ce 31 mars 2021.

Alors que le Chef de l'État et le Ministre de l'Éducation n'ont eu de cesse de proclamer que l'École était indispensable et que la fermeture des écoles et des établissements ne se ferait qu'en dernier recours, ce que d'une certaine façon nous partageons complètement, la situation les a conduits à reproduire le plus mauvais des scénarios possibles pour éviter une catastrophe pourtant annoncée et faute d'avoir, dès la rentrée de septembre, mis en place les mesures et les moyens réclamés par un grand nombre d'entre nous sous la forme d'un plan d'urgence pour l'Éducation.

Une fois encore, la décision est « tombée d'en haut » sans réelle concertation préalable avec les organisations syndicales ou même les parlementaires.

Une fois encore, la population n'a d'autre choix que d'accepter cette privation de liberté qui pourtant est de plus en plus mal supportée parce qu'étant le résultat d'une politique qui ne s'est pas donné les moyens de l'éviter. Nous continuons d'exiger l'abrogation de l'État d'urgence sanitaire.

Une fois de plus, dans la précipitation, les personnels se sont organisés pour répondre au mieux aux missions qui leur incombent et certains de nos élèves de LP vont devoir passer une partie de leurs congés à suivre leur PFMP faute d'avoir eu le temps nécessaire pour les repositionner dans le calendrier.

Enfermé dans sa posture du « *tout va bien* » rien n'a été anticipé pour cette nouvelle période. Aucune leçon n'a été tirée du premier épisode de l'an passé, et les bugs de mardi en sont une illustration flagrante.

En dehors des quelques rares aménagements mis en place pour les lycées, des dispositions s'avéraient nécessaires pour palier toutes les difficultés que le premier confinement avait révélées.

Si le ministre prétend avoir sauvé l'essentiel, le gâchis pour les élèves, les personnels est pourtant bien réel !

Il est donc aujourd'hui plus qu'urgent que le ministre entende les alertes lancées et prenne les mesures nécessaires pour remédier à l'ensemble des problèmes résultant de la dégradation de la situation sanitaire d'une part, mais aussi de celle de la lente dégradation des services publics asphyxiés par des années d'austérité.

En premier lieu, il conviendrait que le ministère fasse en sorte que le volontariat soit effectif pour les personnels appelés à se rendre dans les établissements en particulier les Aed et les AESH soumis à des pressions intolérables. Il faut d'urgence une circulaire qui permette d'y remédier.

Il convient également d'urgence de préparer le retour après les congés d'avril, de proposer enfin des mesures concrètes et réalistes pour la fin de l'année scolaire et de préparer la rentrée prochaine

à l'aune du vécu de ces deux dernières années scolaires et dont on ne peut nier quelles ont été perturbées.

C'est pourquoi la CGT Educ'action demande dès maintenant la mise en place de concertations permettant de déboucher sur des mesures concrètes et efficaces répondant aux attentes sanitaires et pédagogiques des équipes à savoir :

- . Repenser les programmes pour la rentrée de fin avril mais aussi celle de septembre prochain
- . Recruter les personnels indispensables pour permettre l'accueil des élèves en effectifs réduits et pourvoir aux besoins en remplacement.
- . Mener la réflexion pour les examens de fin d'année notamment les sujets d'examen et la neutralisation de certaines épreuves (le grand oral, l'oral du chef d'œuvre en CAP...) et aménager les épreuves d'EAF ainsi que vous le demande l'intersyndicale dans son courrier.
- . Sur le plan sanitaire, mettre en place la fourniture gratuite de tous les matériels de protection indispensables à la sécurité des élèves et des personnels, prévoir les aménagements des locaux en les équipant de manière à satisfaire aux besoins d'aération ou de renouvellement de l'air, voire en prévoir d'autres si besoin.
- . Organiser la vaccination des personnels comme des travailleurs en contact avec le public et les tests pour les élèves.

La crise sanitaire et l'absence de mesures volontaires depuis l'an dernier ont mis en lumière et exacerbé les inégalités et la fragilité du système scolaire. Il est urgent d'enrayer le phénomène et d'anticiper enfin pour réduire ces inégalités et pallier le décrochage des élèves les plus modestes et les plus fragiles.

Ce qui nous amène également à dénoncer le rétablissement de la loi Ciotti sous la forme d'un amendement voté par le Sénat dans le cadre de la loi « *respect des principes républicains* » qui supprime les allocations familiales aux parents des élèves absentéistes.

Pour la CGT Educ'action chaque élève, même le plus fragile est « *essentiel* » ! Or le constat a déjà été fait par le passé de l'inopérance de cette mesure qui stigmatise une fois encore les plus précaires d'entre les élèves !

Plus globalement, nous exigeons l'arrêt d'une politique généralisée de restriction des libertés publiques et de discrimination, à commencer par l'abandon des lois « *sécurité globale* » et « *respect des principes républicains* ».